

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Décision Modificative n°1

(virements de crédits) Budget Principal

Comité Syndical du 14 novembre 2023 à 17h45

Date de convocation : le 06/11/2023

Secrétaire de séance : Fabienne KRIER

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents votants : 22

Mesdames : Fabienne KRIER, Liliane POIVERT, Karine MAUBERT SBILE, Aurore ROSSI,

Messieurs : Philippe BUISSON, Joachim BOISARD, Jérôme COSNARD, Laurent DE LAUNEY, Lionel GACHARD, Jacques LEGRAND, Denis SIRDEY, Jacques BREILLAT, Patrick COUTAREL, Thierry BLANC, Bernard DUDON, Jean-Marie BAYARD, Antoine GARANTO, Bernard LAURET, Philippe BECHEAU, Alain VALLADE, Yannick GUIMBERTEAU, Pierre ROBERT

Présent non votant : Raymond VIANDON

Objet : Virement de Crédit : Subvention Convention partenariat SISM

Le Comité Syndical, à l'unanimité des mandats exprimés, décide de procéder aux virements de crédits comme suit :

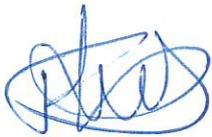
DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 657348-510 : Autres communes		6.009,00 €
D 65738- 510 : Autres organismes publics		23.009,93 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		29.018,93 €
D 64131- 020 : Personnel non titulaire	29.018,93 €	
TOTAL D 012 : Charges de Personnel	29.018,93 €	

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Les Artigues-de-Lussac,
Le 14 novembre 2023

**La secrétaire de séance,
Fabienne KRIER**



**Le Président,
Jacques BREILLAT**

